Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260605-2026_49-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUIN 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 15
Vincent MINIER : Maire
Mme GOUR Christèle, Mme ARHAN Patricia, M. JAFFRO Gérald : adjoints
M. LEBRETON Gervais, M. QUEMENEUR Bernard, M. ENOND Michel, Mme CADET Héléna, M. DOREL Didier, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, Mme JAUNY Manuela, Mme HARDY-VIGNON Laurence, Mme CARRE Mélissa, M. CALME Erwann

Absents : 4 (dont 4 pouvoirs)
M LAURENT Yann (donne pouvoir à Gérald JAFFRO), Mme TRICOIRE Isabelle (donne pouvoir à Gervais LEBRETON), Mme LE MINTER Laetitia (donne pouvoir à Christèle GOUR), M. BOVI Hervé (donne pouvoir à Christophe TARDIF)

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 01/06/2026

M. TARDIF Christophe prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-49 :
Finances : Budget principal de la Commune – Décision modificative n°1

Vu la délibération n° 2026-20 en date du 7 mars 2026 actant le vote du budget 2026 ;
Considérant le projet « CIMETIERE » et la validation des offres, il est proposé de régulariser les crédits de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL				
Chapitre Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Investissement				
Chap. 21	**Immobilisations corporelles**		**0,00 €**	**0,00 €**
	2313 - Opération 53 (CIMETIERE)	Travaux de requalification	15 000,00 €	
	2313 - Opération 101 (LA MAISON - Commerce)	Travaux de construction	-15 000,00 €	
Chap. 13	**Subventions d'investissement**		**0,00 €**	**0,00 €**
		Total Investissement	**0,00 €**	**0,00 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :
- VALIDE la décision modificative n°1 ci-dessus ;
- DONNE mandat au Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

****

Pour extrait conforme, "Affaire inscrite à l'ordre du jour", Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER